

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 1 JUIN 2020**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Simon Brochu, René Lepage et Raynald Banville formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**1. Ouverture de l'assemblée.**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**  
**RÉSOLUTION #20-06-83**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

**RÉSOLUTION #20-06-84**  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. **Ouverture**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de :**
  - 3.1 La séance régulière tenue le 4 mai 2020;
4. **Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
  - 4.1 Conseil d'arrondissement MacNider;
  - 4.2 Comité local de développement;
  - 4.3 Comité des Loisirs;
  - 4.4 Comité de la bibliothèque;
  - 4.5 Comité d'embellissement.
5. **Trésorerie**
  - 5.1 Comptes fournisseurs;
  - 5.2 Présentation des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2019 par Mme la mairesse;
  - 5.3 Majorer la petite caisse à 1 000 \$;
6. **Administration**
  - 6.1 Demande au député concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
  - 6.2 Frais de financement pour l'emprunt de 336 200 \$;
  - 6.3 Donner un mandat de courtage pour la mise en vente de Place des Marronniers;
  - 6.4 Demande d'annulation de facture du service incendie lors d'une sortie de route;
7. **Travaux publics**

Nil
8. **Urbanisme**

Nil
9. **Service incendie et sécurité civile**

Nil
10. **Loisirs et cultures**

Nil
11. **Périodes de questions (30 minutes réf. : règl. 18-122)**
12. **Levée de la séance**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:**

- 3.1 **La séance régulière tenue le 4 mai 2020.**

**RÉSOLUTION #20-06-85**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 4 MAI 2020**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 4 mai au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal.

**4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.**

**4.1 Conseil d'arrondissement MacNider**

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités lors de l'assemblée du 1<sup>er</sup> juin 2020, soit :

- Adopter le plan particulier d'intervention en cas de pandémie;
- Nomination d'un responsable de l'élaboration d'un (PPI) et responsable du suivi;
- Adoption d'un plan municipale en sécurité civile;
- Résolution constituant l'organisation municipale de la sécurité civile;
- Adoption du règlement 20-146 modifiant le règlement 16-99 concernant les animaux sur le territoire de la Ville de Métis-sur-Mer;
- Emprunt par billets d'un montant de 336 200 \$;

La date de la prochaine réunion est le lundi 6 juillet 2020 à 18h30 au bureau municipal.

**4.2 Comité de développement**

Corvée du printemps le 6 juin prochain. Le comité ainsi que les citoyens se rassembleront à la Halte-sur-Mer en face de l'église Catholique. Un goûter aura lieu sur le site du Phare tout en respectant la distanciation sociale.

**4.3 Comité des Loisirs**

Il y a une collaboration entre la Ville et le comité afin de préparer et de tenir un camp de jour cet été à Métis-sur-Mer. Des mesures particulières seront prises afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

**4.4 Comité de la bibliothèque**

Une procédure particulière sera annoncée sous peu pour rouvrir la bibliothèque et/ou redonner à la population un service de prêt de livre.

**4.5 Comité d'embellissement**

Les plaques historiques sont installées et les fleurs sont à venir.

**5. TRÉSORERIE**

**5.1 Comptes fournisseurs.**

**RÉSOLUTION #20-06-86**

**COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de mai 2020 pour un montant de 78 292.37 \$, adopte la liste des comptes à payer de mai 2020 pour un montant de 31 554.68 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes. Le trésorier certifie la disponibilité des crédits pour effectuer les paiements précités.

**5.2 Présentation des faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2019 par Mme la mairesse.**

**5.3 Majorer la petite caisse à 1 000 \$.**

**RÉSOLUTION #20-06-87**

**MAJORER LA PETITE CAISSE À 1 000 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** le point de service des Caisses Desjardins est fermé à Métis-sur-Mer, donc plus de frais de déplacements afin de refaire la petite caisse;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 2006 elle n'a pas été augmentée;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte de majorer le montant de la petite caisse à 1 000 \$.

## **6. ADMINISTRATION**

### **6.1 Demande au député concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.**

#### **RÉSOLUTION #20-06-88**

#### **DEMANDE AU DÉPUTÉ CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** l'enveloppe budgétaire du programme « Aide à l'amélioration du réseau routier » est répartie par circonscription électorale provinciale;

**CONSIDÉRANT QUE** cette répartition est faite en fonction du nombre de kilomètres de routes locales, soit plus de 45 km pour la Ville de Métis-sur-Mer;

**CONSIDÉRANT QUE** les députés, en collaboration avec les municipalités et les MRC, établissent une programmation annuelle des travaux d'amélioration en privilégiant le réseau routier local;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines voies publiques asphaltées de Métis-sur-Mer nécessitent du rapiéçage réalisé en régie;

**CONSIDÉRANT QUE** Métis-sur-Mer conjointement avec Ste-Flavie a fait l'acquisition d'une remorque chauffante;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer demande une aide à M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane, d'un montant de 25 000 \$, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2020 », pour l'achat d'asphalte chaude afin de procéder au rapiéçage de la rue Principale et de la rue Beach.

### **6.2 Frais de financement pour l'emprunt de 336 200 \$.**

#### **RÉSOLUTION #20-06-89**

#### **FRAIS DE FINANCEMENT POUR L'EMPRUNT DE 336 200 \$**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer paye les frais de financement des règlements d'emprunt 10-51 et 15-94 d'un montant de 5 601.09 \$ sur cinq ans, 1 120.22 \$ / an. La première année sera payée à même l'excédent accumulé non-réservé et les quatre autres années seront payées à même l'excédent accumulé réservé.

### **6.3 Donner un mandat de courtage pour la mise en vente de Place des Marronniers.**

#### **RÉSOLUTION #20-06-90**

#### **DONNER UN MANDAT DE COURTAGE POUR LA MISE EN VENTE DE PLACE DES MARRONNIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Métis-sur-Mer possède un terrain situé à Place des Marronniers d'une superficie de 40 235 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT QUE** ce terrain est conforme pour un développement résidentiel;

**CONSIDÉRANT QU'**une partie de ce terrain le long de la route 132 est zonée commerciale;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire vendre ce terrain à des fins de développement;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer désigne Mme Geneviève Côté, agente immobilière, pour être courtière de la

vente de ce terrain, désigne le directeur général pour signer tous documents nécessaires au contrat de courtage et détermine le prix de vente à 124 900 \$.

#### **6.4 Demande d'annulation de facture du service incendie lors d'une sortie de route.**

##### **RÉSOLUTION #20-06-91**

##### **DEMANDE D'ANNULATION DE FACTURE DU SERVICE INCENDIE LORS D'UNE SORTIE DE ROUTE**

**CONSIDÉRANT QUE** le service incendie a été appelé par la centrale d'urgence afin de prévenir un incendie de véhicule le dimanche 26 janvier vers 12h30 lors d'une sortie de route sur la route 132;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire du véhicule n'est pas un résident de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** selon le règlement #07-30 décrétant un tarif lors d'une intervention destinée à prévenir ou à combattre l'incendie d'un véhicule amendant le règlement #04-20, la municipalité a facturé le service au propriétaire du véhicule pour l'intervention;

##### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer rejette la demande de M. Patrick Veillet d'annuler la facture #8 du service incendie et demande à M. Veillet de payer le montant de 909.74 \$ pour la sortie du service incendie lors de cette sortie de route du 26 janvier dernier.

#### **7. TRAVAUX PUBLICS**

*Rien*

#### **8. URBANISME**

*Rien*

#### **9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

*Rien*

#### **10. LOISIRS ET CULTURE**

*Rien*

#### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

#### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **RÉSOLUTION #20-06-92** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Martine Bouchard propose que la présente séance soit levée à 19h51.

---

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

---

Stéphane Marcheterre,  
Directeur Général et secrétaire-trésorier